

ACCORD INTERNATIONAL SUR LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

Le 15 septembre dernier, des diplomates du monde entier, réunis à Montréal (Canada), se sont entendus sur un traité visant à protéger la couche d'ozone de la terre.

Plus de 200 scientifiques, experts techniques et hommes politiques de plus de 40 pays ont élaboré ensemble l'accord exigeant une réduction importante des polluants chimiques qui attaquent la couche de protection du globe. Les scientifiques ont lancé un avertissement à la collectivité internationale à cette occasion : une pollution de cette nature serait catastrophique pour notre environnement.

Le projet de traité, négocié sous les auspices du programme des Nations Unies pour l'environnement, devrait, d'ici la fin du siècle, permettre de diminuer de 50 % les produits chimiques qui contribuent à l'amenuisement de la couche d'ozone.

Aux dires de M. Thomas McMillan, ministre canadien de l'Environnement et membre de l'équipe de négociation, il s'agit d'une première mondiale, puisque la collectivité se penche maintenant sur le problème de l'atmosphère, si important pour notre planète.

La couche d'ozone de la stratosphère est une couverture fragile de gaz située au-dessus des nuages. Sans elle, il n'y aurait pas de vie possible, puisque c'est elle qui protège la vie humaine et l'environnement des rayons dangereux du soleil.

Les scientifiques ont découvert que la couche

d'ozone s'amenuisait et les environmentalistes du monde entier craignent que cela n'ait de conséquences désastreuses.

Il y a quelques années, des photos de satellite ont révélé un trou dans la couche d'ozone qui s'agrandissait au-dessus du Pôle Sud. L'année dernière, un deuxième trou a été découvert au-dessus de l'Arctique. Il était donc urgent de se pencher sur ce problème.

L'ozone est détruite par des produits chimiques appelés chlorofluorocarbones ou CFC, utilisés dans les appareils de réfrigération, les climatiseurs et les aérosols ainsi que pour la fabrication de mousse et de plastique.

La couche d'ozone est tellement attaquée par les molécules de CFC qu'elle ne peut plus réfléchir les rayons ultraviolets, ce qui donne lieu à « l'effet de serre » : sans l'écran protecteur de l'ozone, l'atmosphère terrestre se réchaufferait radicalement et changerait le climat de la planète.

Les rayons ultraviolets se feraient également plus nombreux. En fait, les scientifiques prédisent d'ici 20 ans une diminution de 10 % des récoltes du monde entier, la disparition de certaines formes de vie océaniques sensibles et la multiplication des cas de cancer de la peau.

« Nous avons suffisamment de temps pour prévoir à dit M. MacMillan à la

et prévenir les désastres, » conférence de Montréal, « mais nous ne pouvons nous permettre d'attendre quelques années, ni même quelques mois. Une bombe à retardement planétaire est amorcée, et la cadence s'accélère. »

On peut se réjouir de la signature de ce traité international, non seulement parce qu'il contribuera à la protection de la couche d'ozone de la terre, mais aussi parce qu'il est le premier traité universel visant à contrôler un polluant également universel.

La partie noire, sur le graphique, représente le trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique.

